

Conseil d'arrondissement
lundi 12 octobre 2009

Vœu présenté par Brigitte Kuster, Hervé Bénessiano, Jérôme Dubus, Geoffroy Boulard, Francis Courcelle et les élus de la majorité municipale relatif à une meilleure prise en compte du préjudice subi par les commerçants et les entreprises riverains des chantiers d'aménagement des ZAC Clichy Batignolles et Cardinet Chalabre

Considérant les nuisances subies et difficultés rencontrées par les riverains et commerçants des rues adjacentes aux chantiers d'aménagement des ZAC Clichy Batignolles et Cardinet Chalabre,

Considérant la perte de clientèle qui se manifeste par la cessation d'activité de plusieurs commerces depuis le début des aménagements, et de la baisse importante du chiffre d'affaires et de la difficulté généralisée pour les commerces afin de maintenir simplement constant leur chiffre d'affaires,

Considérant la nécessité d'éviter les contentieux, de faciliter et de simplifier le règlement à l'amiable des préjudices économiques engendrés par des nuisances que causent les travaux aux activités économiques des rues, avenues et boulevards adjacents,

Considérant les demandes des commerçants et professionnels riverains d'obtenir une carte RCA (Résident Commerçant et Artisan) à tarif réduit et d'obtenir un dégrèvement sur les droits d'occupation du domaine public pendant les travaux,

Brigitte Kuster, Hervé Bénessiano, Jérôme Dubus, Geoffroy Boulard, Francis Courcelle et les élus de la majorité municipale émettent le voeu que le Maire de Paris prenne en considération la dégradation continue des conditions de vie des riverains et la mise en péril de l'activité commerciale du quartier, en créant une Commission de règlement amiable.